

Hamon mis en examen : un secret bien gardé



Tout le monde est au courant de la prochaine mise en examen de François Fillon. Mais qui sait que Benoît Hamon a lui aussi été mis en examen pour injure publique envers un particulier ? Les faits remontent au 29 novembre 2015. On est en pleine campagne pour les régionales à Paris. « L'escroc Miguet roule pour Péresse. Votez Barto ! » lance dans un tweet rageur le député socialiste des Yvelines. Nicolas Miguet, un homme politique qui habite dans l'Eure et dirige un groupe de presse relève l'injure. Il dépose plainte et se constitue partie civile devant le tribunal de grande instance de Paris.

Une information judiciaire est ouverte par le parquet. Benoît Hamon qui reconnaît être l'auteur des propos incriminés est mis en examen le 7 décembre 2016. « Une mise en examen automatique comme pour toutes les affaires de la sorte » minimise son entourage. Il n'empêche ! Le candidat socialiste

à l'élection présidentielle va être renvoyé devant un tribunal comme le demande le procureur de la République de Paris dans ses réquisitions du 21 décembre dernier.

Du côté de la presse c'est le silence total. Il faudra attendre le 7 mars pour que l'information filtre dans l'hebdomadaire le Réveil Normand et soit relayée par la chaîne de réinformation TVLibertés. Trois mois. Vous avez bien lu, il a fallu trois mois pour que la nouvelle de la mise en examen de Benoit Hamon transpire enfin !

On ne peut que s'étonner de la différence de traitement entre deux candidats à l'élection présidentielle. Des fuites savamment organisées dans la presse pour François Fillon. L'omerta des médias pour Benoit Hamon. Une parfaite illustration du fameux « deux poids deux mesures » qui rythme le quotidien de l'actualité à la sauce hollandaise.

Pourtant, si l'on était dans une démocratie normale avec une presse attachée à la liberté d'expression et au pluralisme des idées les journalistes se seraient intéressés à celui qui était la cible du tweet vengeur du socialiste Hamon. Nicolas Miguet est, pour le moins, un personnage atypique, pour ne pas dire sulfureux. Connus par ses affiches racoleuses qui s'étalent sur les murs de la capitale, il a été condamné à de nombreuses reprises depuis 1997 pour fraude fiscale, banqueroute, escroquerie et faux en écriture, ainsi que pour des propos diffamatoires et injurieux.

Président du RCF (rassemblement des contribuables français), il a été candidat à l'élection présidentielle en 2002, 2007 et 2012. Cette année là il aurait obtenu 495 parrainages. « Le candidat des 50 000 clochers de France » comme il aime à se définir, espère obtenir cette année les 500 parrainages nécessaires pour présenter ses 110 propositions. Dénonçant le « bankstérisme », il s'affirme comme « l'exact contraire de Macron ». Est-ce pour cela qu'il est ignoré par les médias aux mains des puissances de l'argent ?

Alain Marsauguy